

C'EST LA RENTRÉE!

INFORMATIONS UTILES POUR 2021-2022 (À CONSERVER)



Message aux élèves pour la rentrée

Message de ton directeur, Daniel Trachy

Bonjour cher/chère élève!

J'espère que tu as passé un bel été! Toute l'équipe de l'école se prépare à t'accueillir pour la rentrée scolaire. Cette année, notre thème rassembleur sera *Un pour tous et tous pour un!* Avec un retour qui se rapproche de la normale et surtout avec le fait qu'il n'y aura plus de bulle-classe, nous recommencerons à nous côtoyer plus normalement. Et puisque l'année dernière a été éprouvante, quoi de mieux que de pouvoir compter les uns sur les autres pour réussir?

Evidemment, l'entrée en force du virus Delta et le fait que nous devions attendre encore quelques mois avant la vaccination des 5-11 ans, nous forcera à continuer de porter le masque de procédure à certains endroits, mais pas forcément en classe. J'aborde d'ailleurs les mesures sanitaires à la page 10 pour bien préciser les attentes.

J'a bien hâte de te voir, sur la cour, le 30 août prochain!

Monsieur Daniel

*Un pour
tous!
Et tous
pour un!*

- La première journée d'école est le lundi 30 août.
- Un courriel sera bientôt envoyé aux parents pour expliquer le déroulement de la 1re journée.
- Pour le préscolaire, nous vous avons envoyé, par courriel, un horaire d'entrée progressive différents de celui du primaire.
- Nous conservons le même fonctionnement pour le débarcadère du matin et du soir visionnez la vidéo.

Une nouvelle cour d'école époustouflante!

Depuis le temps qu'on le promet! Notre nouvelle cour d'école a été livrée! À la mi-août, les camions et les pelles sont entrés sur la cour et les ouvriers nous ont bâti la cour que nous souhaitions! Rappelons que le choix des jeux a été effectué suite au sondage mené auprès des élèves du deuxième cycle qui représentaient les utilisateurs cible de ce nouvel aménagement.

C'est aussi la concrétisation d'années d'efforts et de financement menés par des gens fiers de l'école. Sirop d'érable,

course à pied, petites entreprises et dons. Sans tout cela, on n'y serait pas arrivé! Attention, ce n'est pas terminé! L'aventure de notre cour d'école continuera l'automne 2022 avec l'aménagement possible d'un terrain de soccer synthétique et d'autres aménagements. Nous avons trop hâte que tu voies cela!



Du nouveau personnel

Cette année, nous accueillons du nouveau personnel à l'école. Nous leur souhaitons la bienvenue.

- Marie-Claude Lamy, préscolaire
- Julie Thivierge, 5e année, qui sera remplacée par Jessica Cayouette jusqu'en novembre.
- Lavinia Grecu, 6e année anglais intensif
- Maxime Turgeon, soutien pédagogique
- Mathieu Isabel, soutien pédagogique
- Maude Bernard, éducatrice service de garde
- Dehkra Bouarada, éducatrice service de garde
- Sophie Haoreau, éducatrice service de

garde

- Katherine Jolin, éducatrice service de garde
- Karine Levasseur, éducatrice service de garde
- Marie-Eve Jobin, éducatrice service de garde
- Marie-Eve Beaumont, remplacements 1re année
- Marie-Claude Hébert 2e année
- Catherine Perrier, éducatrice spécialisée
- Héléna Roy, éducatrice spécialisée
- Kim Caouette, éducatrice spécialisée
- François Bélanger, éducateur spécialisé
- Stéphanie Dugré. Orthophoniste

L'équipe sera complétée par de nouvelles éducatrices au service de garde, mais elle n'est pas encore complète!



Heures d'ouverture du secrétariat

Maude Levasseur (418) 834-2485

etoile@csnavigateurs.qc.ca

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 11h35

et de 12h35 à 15h 45



Dates importantes à retenir en début d'année

| Jour | Évènement | Heure |
|---------|---|--------|
| 26 août | Rencontre prof/parents pour le préscolaire et 1re année (en présentiel – modalités à préciser par courriel) | 19h |
| 15 sept | Assemblée générale des parents (en ligne) | 19h |
| 8 sept. | Rencontre de parents 2e à 3e année (en ligne) | 19h 00 |
| 9 sept. | Rencontre de parents 4e à 6e année (en ligne) | 19h |
| 29 oct. | Photographie scolaire | |

Des nouveautés pour le bulletin scolaire

Le calendrier scolaire compte 180 jours de classe pour les élèves et 20 journées pédagogiques pour les enseignants. Le calendrier est réparti en cycle de 10 jours. Parmi les journées pédagogiques, certaines sont prévues pour substituer aux journées de fermeture d'école en raison de force majeure (voir calendrier scolaire à la page suivante).

L'année scolaire est maintenant divisée en 2 étapes et à la fin de chacune d'elles, un bulletin vous informe des progrès de votre enfant.

La première étape se terminera le 21 janvier 2022. Une première communication écrite vous sera acheminée le 16 novembre. Vous serez invités à rencontrer les titulaires et les spécialistes pour échanger sur les points forts et les points à améliorer concernant le cheminement

scolaire de votre enfant, mais les dates ne sont pas encore confirmées. La dernière étape se terminera le 23 juin 2022. Les normes et modalités en évaluation de l'école sont disponibles dès le début de l'année sur le site web de l'école.

Nous vous rappelons que l'école tient un dossier de votre enfant sur le portail Mozaik parent. En plus des évaluations, vous pouvez y annoncer l'absence de votre enfant et consulter vos états de comptes.

Rendez vous sur <https://portailparent.ca>







Calendrier scolaire 2021-2022 PRIMAIRE

| JUILLET 2021 | | | | | | | AOÛT 2021 | | | | | | | SEPTEMBRE 2021 | | | | | | | OCTOBRE 2021 | | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|-----------|----|----|----|----|----|----|----------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|---|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | |
| | | | | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | | | | | | 1 | 2 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 29 | 30 | 31 | | | | | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |
| | | | | | | | | | | | | | | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | | 31 | | | | | | | |

| NOVEMBRE 2021 | | | | | | | DÉCEMBRE 2021 | | | | | | | JANVIER 2022 | | | | | | | FÉVRIER 2022 | | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|---------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|---|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | | | | | | | 1 | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | |
| 28 | 29 | 30 | | | | | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 27 | 28 | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | 30 | 31 | | | | | | | | | | | | | |

| MARS 2022 | | | | | | | AVRIL 2022 | | | | | | | MAI 2022 | | | | | | | JUIN 2022 | | | | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|------------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|-----------|----|----|----|----|----|----|---|---|---|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | | | |
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | | | | | 1 | 2 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | | | |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | | | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | | | |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 29 | 30 | 31 | | | | | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

-  16 journées pédagogiques.
-  4 journées pédagogiques pour cas de force majeure
-  Si les écoles devaient être fermées pour cas de force majeure, les journées pédagogiques prévues à cette fin seraient annulées dans l'ordre suivant : 14 mars, 14 avril, 19 avril et 20 mai.
-  Congé pour les élèves et le personnel enseignant

Début des cours pour les élèves : 30 août 2021
 Fin des cours pour les élèves : 23 juin 2022

180 jours d'enseignement

Aussi disponible en format PDF sur le site web de la CSDN. Cette année, le calendrier ne sera pas envoyé en format carton.

Principaux services aux élèves

Psychologie : Anna Filion

Le service de psychologie scolaire favorise la progression continue des élèves aux points de vue social, affectif et intellectuel. La psychologue intervient suite à une demande de consultation présentée par l'enseignant en accord avec le parent et la direction.

Présence à l'école : les jeudis et vendredi

Orthopédagogie : Élise Sénéchal

Il s'agit de services qui visent à aider l'élève à surmonter ses difficultés d'apprentissage, à le soutenir dans son cheminement scolaire et à favoriser sa réussite. Le rôle de l'orthopédagogue est également important pour préserver la motivation et l'estime de soi.

Éducation spécialisée : Catherine Perrier, Héléna Roy, Catherine Bilodeau, Kim Caouette, François Bélanger

Ce service vise à aider prioritairement les élèves présentant des difficultés de comportement ou lorsque les apprentissages de ceux-ci demandent des adaptations importantes. L'éducateur spécialisé intervient après consultation des enseignants et des parents et avec l'accord de la direction.

Infirmière : Amélie Drouin

Cette personne relève de la santé publique. L'infirmière vient à l'école une journée semaine. Elle s'acquitte des tâches suivantes:

Prévention des maladies contagieuses

Protocole pour les allergies sévères

Dépistage des problèmes auditifs et visuels

Vaccinations (hépatite B + A), VPH pour les filles

Personne-ressource auprès des enfants, du personnel de l'école et des parents

Personne-ressource pour certains projets collectifs en lien avec l'alimentation et la santé,...

Au début de chaque année, il est important de compléter la fiche de renseignements afin d'informer l'école d'un problème particulier (allergies, diabète, etc.). Il est essentiel d'aviser l'école si l'enfant prend des médicaments. Vous devez également indiquer les numéros de téléphone pour vous rejoindre en cas d'urgence. Nous vous enverrons un communiqué à ce sujet en début d'année scolaire.

L'administration des premiers soins ne relève pas de l'infirmière. Même si elle agit en support auprès de notre personnel, ce sont ces derniers qui prennent les mesures nécessaires pour donner les premiers soins.

Pour la prise de médicaments à l'école, vous devez remplir un formulaire « Demande de distribution de médicaments » et nous remettre l'étiquette de la pharmacie du médicament à distribuer. Prendre note que la première dose d'un antibiotique ou médicament quelconque ne sera jamais administrée à votre enfant par le personnel de l'école.

Coordonnées : amelie_drouin@sss.gouv.qc.ca

Principaux services de l'école

Service de garde de l'Étoile

Ce service fait partie de la mission de l'école et le personnel qui y travaille relève de la direction. Le service de garde est offert à tous les élèves de l'école et se veut la continuité des valeurs éducatives contenues dans le projet éducatif de l'école. Le service de garde est ouvert de 7 h à 18 h. Il faut y inscrire notre enfant pour qu'il le fréquente. Il faut également l'inscrire lors des journées pédagogiques. Les parents sont encouragés à utiliser un thermos pour les repas chauds, mais des micro-ondes sont disponibles pour réchauffer des repas dans des contenants en plastiques.

Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec la responsable du service de garde, madame Nadia Mercier au 418-834-2485 # 67640 ou à service-garde.etoile@csnavigateurs.qc.ca

Transport scolaire

Le Centre de services scolaire des Navigateurs est responsable de l'organisation du transport scolaire. Elle fait parvenir la confirmation des circuits et de l'horaire aux parents concernés quelques jours avant la rentrée des classes, en août. Cette année, il n'y aura plus de distanciation sociale à bord du véhicule, mais les masques de procédure seront obligatoires.

En temps normal, le transport du matin et du soir est gratuit pour l'élève qui demeure à plus de 0,8 kilomètre au préscolaire et pour celui qui demeure à plus de 1,6 kilomètre au primaire.

Service du transport : 418 838-8310

Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

L'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire réalise des programmes d'activités à caractère communautaire, humanitaire et spirituel qui visent à favoriser chez l'élève le développement d'une vie spirituelle autonome et responsable. Il les sensibilise à l'importance de leur contribution à l'édification d'une société harmonieuse et solidaire dans le respect des droits et libertés de conscience et de religion.

Responsable : Eric Demers

L'orthophonie : Stéphanie Dugré

Ce service est offert pour aider les enfants qui présentent des difficultés de langage (sons, phrases, compréhension, vocabulaire,...). L'orthophoniste évalue généralement les élèves référés, (en septembre ou en janvier) et offre ensuite un suivi selon les difficultés observées. Des conseils peuvent être donnés à l'équipe école et aux parents, ainsi qu'un suivi direct lorsque la situation l'exige.

Fermeture en cas de tempête

Différentes stations de radio vous informent tôt le matin si les écoles du centre de services scolaire sont fermées lors de tempête. Aussi, l'information est disponible rapidement sur le [site web du Centre de services scolaire des Navigateurs](#). Il est important de noter que si les écoles sont fermées le matin, le service de garde ne l'est pas nécessairement. Cette information sera diffusée sur le site web de la CSSDN.

Si l'école devait fermer ses portes en milieu de journée, notre service de garde demeurera ouvert jusqu'au départ du dernier élève. Nous demandons toutefois votre collaboration pour venir chercher votre enfant dès que vous le pouvez.

Pour les autres élèves qui s'en retournent à la maison et qui ne sont pas inscrits au service de garde, bien vouloir prévoir un lieu sécuritaire que l'enfant connaît et où il pourra trouver refuge dans le cas où vous seriez absents de la maison. En cas de fermeture en cours de journée, l'enseignant vérifie sur la fiche Urgence-Santé si l'enfant doit demeurer au service de garde ou retourner à la maison ou chez un gardien ou une gardienne.



Absence de l'élève

Pour une absence prévue, pour maladie ou un départ durant la journée, les parents doivent le signaler à l'école par le portail Mozaïk parent. Il va de soit que les parents ont la responsabilité de déclarer tout symptôme lié à la Covid-19.



Dès que l'école communique avec un parent pour signifier une blessure ou une maladie, nous vous demandons de venir le chercher dans les meilleurs délais. Si on ne peut vous joindre, nous communiquerons avec les personnes identifiées sur la fiche de renseignement.

Tenue vestimentaire

Par respect des valeurs éducatives promues dans notre milieu, l'école souhaite que les élèves aient une tenue vestimentaire appropriée à nos valeurs et à la nature des activités :

L'élève doit changer de chaussures à l'intérieur de l'école.

En éducation physique, l'élève doit porter des espadrilles, un chandail à manches courtes et un short. L'élève doit prévoir un sac pour ranger ses vêtements.

Nous vous demandons d'identifier les vêtements de vos enfants (ces derniers oublient ou se trompent de temps en temps). Voir la page 10 pour les règles concernant le port du masque.



Les collations

Les collations doivent être composées d'aliments sains et nutritifs.

En tant qu'établissement se préoccupant du bien-être et de la santé des jeunes, nous nous conformons aux recommandations du Ministère de la Santé et de l'Association québécoise des allergies alimentaires concernant les allergies aux arachides, aux autres noix/graines.

En guise de collation santé, nous n'acceptons que les fruits, les légumes et les fromages.



Règles de vie

Dans l'agenda de l'élève, la direction publie un document synthèse des règles de vie de l'école ainsi que les mesures y étant associées. Vous pourrez bientôt consulter une copie de ce document sur le site web de l'école.

À l'école de l'Étoile, on s'occupe de reconnaître les enfants qui contribuent à un bon climat scolaire, c'est pourquoi nous soulignons les efforts des élèves lors d'un gala méritas qui se tient à chaque étape scolaire.

Circulation des parents dans l'école

Si vous désirez rencontrer un enseignant ou venir chercher un élève, nous vous demandons de passer obligatoirement par le secrétariat afin d'éviter le plus possible la circulation dans l'école. Il s'agit d'une mesure de sécurité et de respect pour l'ensemble des élèves et leurs enseignants.

Pour les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée, le poste d'accueil sera à l'entrée de la porte principale. C'est la même procédure qu'au printemps dernier. L'application HopHop, disponible pour les téléphones intelligents, rend la démarche efficace pour les parents qui veulent éviter d'attendre.

En fin de journée, vous pourrez récupérer votre enfant à partir de 15h 15, car nous devons nous assurer que le départ des autobus se fait de manière sécuritaire et sans interruption.

Rendez-vous avec un membre du personnel

Si vous désirez rencontrer une enseignante ou un enseignant, veuillez prendre un rendez-vous. Lors des rencontres de classe, l'enseignant vous informera de la façon la plus simple de prévoir cette rencontre. Pour une urgence, vous devez toujours vous présenter au secrétariat.

**Centre
de services scolaire
des Navigateurs**

Québec 

Service à la clientèle et traitement des plaintes

Pour tous commentaires ou insatisfaction, nous vous demandons de communiquer directement avec l'école. Si vous demeurez insatisfait, ou que votre demande concerne les services du Centre de services scolaire des Navigateurs vous pouvez contacter l'administration aux coordonnées suivantes :

Service à la clientèle et traitement des plaintes :

Pour les renseignements généraux : composez le 55500.

Pour le traitement d'une plainte ou la révision d'une décision :

Communiquez avec le secrétariat général de la CSDN, poste 55002,
par courriel à l'adresse suivante : sg@csnavigateurs.qc.ca
ou par courrier : 1860, 1^{re} Rue, Lévis (Québec) G6W 5M6.

Pour le protecteur de l'élève
(lorsque toutes les étapes du processus d'examen ont été suivies) :

La personne n'est pas encore nommée au moment de publier ce cahier. Les informations sont mises à jour sur le site web de la CSDN.

par courriel à l'adresse suivante : protecteur.eleve@csnavigateurs.qc.ca
ou par courrier : Protecteur de l'élève 1860, 1^{re} Rue, Lévis (Québec) G6W 5M6.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez consulter la page web de la CSDN.

Assurance accidents

La commission scolaire des Navigateurs désire vous informer qu'elle ne détient aucune assurance-accident contre les accidents entraînant des dommages corporels ou matériels pour ses élèves jeunes ou adultes, ou encore leurs parents sur les propriétés de la CSDN.

Par contre, la commission scolaire possède une police d'assurance de responsabilité civile couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité de la commission scolaire qui pourraient être causés par ses biens, ses activités ou par son personnel (découlant d'une faute de la commission scolaire). En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves, parents ou visiteurs ne sont pas couverts par cette police. Il est donc très important que chaque famille prenne elle-même une assurance si elle veut que ses enfants soient couverts en raison d'un accident (transport ambulancier, réparation de dents, location de béquilles, traitements en physiothérapie, etc.).



Orientations en vue de la rentrée scolaire 2021

Mises À JOUR AU 11 AOÛT 2021



Les orientations sont basées sur les éléments suivants :

- 75% de la population de 12 ans et plus est vaccinée, parmi laquelle les 12-17 ans ont largement reçu au moins une dose
- Les efforts quant à la vaccination des 12-17 ans se poursuivent afin d'assurer une pleine protection dans toutes les régions du Québec
- La vaccination des enfants du primaire n'est pas encore autorisée, mais les essais cliniques sont en cours. Une orientation positive est présumée et une vaccination devrait être possible d'ici la fin de l'année 2021.
- La présence de variants sur le territoire québécois incite à une approche prudente à la rentrée et à la mise en place de mesures de protection universelles pour les élèves et le personnel.

En fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et de l'avancement de la vaccination, des mesures pourraient être ajoutées ou retirées.

Les trois axes annoncés en juin dernier continuent de guider l'organisation scolaire :

AXE 1

Retour à une rentrée scolaire la plus normale possible pour les élèves et le personnel

Éléments maintenus pour tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle) :

- Organisation scolaire normale, sans restriction de groupe-classe stable
- Services éducatifs complets, incluant les projets pédagogiques particuliers (concentrations, Sport-études ou Arts-études etc.) et les sorties scolaires
- Activités parascolaires
- Mesures de soutien additionnelles pour les élèves vulnérables ou accusant un retard pédagogique
- Transport scolaire sans restriction de distanciation et selon les barèmes normaux
- Organisation habituelle des cafétérias et salles à manger

Mesures de protection universelles ajoutées et conditions particulières :

- Dès la rentrée scolaire, campagne de vaccination, en collaboration avec le réseau scolaire, visant les jeunes de 12 ans et plus, pour assurer une deuxième dose aux élèves, ou parfois même une première dose
- Port du masque d'intervention pour les élèves à partir de la 1^{re} année du primaire et pour tous les niveaux subséquents, incluant le secondaire, la formation générale des adultes et la formation professionnelle (dans les aires communes, lors des déplacements à l'intérieur et dans le transport scolaire). On ne le porte pas à l'extérieur ou en classe ni dans les cours d'éducation physique.
- Port du masque d'intervention pour le personnel, selon les consignes de la CHESST
- Places assignées dans le transport scolaire pour faciliter la gestion des contacts
- Au secondaire, le passeport vaccinal sans obligation pour la participation à certaines activités parascolaires jugées à haut risque.

AXE 2**Maintien des mesures sanitaires et d'une vigilance sur le plan de la qualité de l'air**

Mesures sanitaires maintenues telles qu'annoncées en juin

- Maintien des mesures de nettoyage et de la désinfection par les agents d'entretien, particulièrement en ce qui concerne les surfaces fréquemment touchées
- Maintien des routines d'hygiène des mains pour les élèves et le personnel, selon les recommandations de la CNESST
- Maintien des recommandations concernant l'évaluation et, s'il y a lieu, exclusion des personnes symptomatiques

Qualité de l'air

Le Ministère et les établissements poursuivent leur vigilance élevée sur le plan du suivi de la qualité de l'air dans les classes et l'application de mesures pour rectifier les situations problématiques. Diverses actions sont prévues :

- accompagnement par un expert en ventilation industrielle du comité technique ministère-réseau visant la mise en œuvre des mesures;
- élaboration d'un nouveau protocole visant le monitoring en continu de la qualité de l'air dans les classes;
- été 2021, acquisition d'équipement spécialisé mesurant le niveau de CO₂ dans les classes;
- appel d'offres pour les lecteurs de CO₂, lancé le 16 juillet dernier. L'objectif du Ministère est de déployer l'ensemble des lecteurs d'ici la fin de décembre 2021. Toutefois, il reviendra aux organismes scolaires de les installer le plus rapidement possible, selon leur plan de match et selon les dates de réception des lecteurs;
- été 2021, mise en œuvre du programme d'entretien estival des équipements de ventilation et des fenêtres;
- programme de correctifs requis pour répondre aux situations problématiques.

AXE 3**Mesures d'appoint possibles, selon l'évolution de la situation épidémiologique**

Certaines mesures ponctuelles pourraient être déployées par les autorités de santé publique en cas d'écllosion en cours d'année scolaire ou de détérioration de la situation sanitaire dans une région donnée. Ces mesures seront tributaires de la situation épidémiologique de la région visitée et de l'ampleur de l'écllosion. Voici quelques exemples de mesures qui pourraient être déployées :

Au préscolaire et au primaire :

- Ajout de mesures de distanciation additionnelles si en présence d'élèves de classes différentes (ex. : heure du dîner, récréations, service de garde, etc.)
- Port du masque d'intervention dans certaines autres circonstances (ex. : en classe, au service de garde, lors d'activités où la distanciation est plus difficile, etc.)

Au secondaire, à l'éducation des adultes et en formation professionnelle :

- Port du masque d'intervention dans certaines autres circonstances (ex. : en classe)
- Si cette mesure n'était pas suffisante, recours aux mesures prévues au protocole d'urgence en cas de fermeture de groupes pour les services éducatifs à distance
 - Recours à l'alternance pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire
 - Recours à la formation principalement à distance pour les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, sauf pour les examens, les ateliers et les laboratoires

Question des cas et écloisions : Les jeunes qui ont reçu deux doses de vaccin et qui sont considérés adéquatement protégés ne seront pas retirés systématiquement s'ils sont exposés à un cas positif, mais ils pourraient quand même devoir s'isoler s'ils développent des symptômes ou ont un test de dépistage positif. Pour le primaire, où il n'y a pas de vaccination, des travaux sont toujours en cours avec les autorités de la santé publique quant à certains ajustements possibles au protocole qui sera appliqué en situation d'écloisions. Des précisions suivront ultérieurement.

École de l'Étoile
 1300, rue de l'Étoile
 Lévis (Québec) G7A 0S2
 418 834-2485
 etoile@csnavigateurs.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
 AU <https://web.csdn.qc.ca/ecoles/ecole-de-letoile>

L'école de l'Étoile est à sa 6e année d'existence. Plus de 450 élèves répartis du préscolaire à la 6e année la composent.

En plus des services complémentaires, l'école offre un service de garde qui est dynamique et structuré.

Horaire des classes

Du primaire :

| Heure | Horaire |
|-------------------|------------------------------|
| 7h 40 | Début de la surveillance |
| 7h45 | Entrée des élèves |
| 7h50 à 8 h 50 | Période 1 |
| 8h50 à 9h50 | Période 2 |
| 9 h 50 à 10 h 10 | Récréation |
| 10h10 à 10h 15 | Déplacement des élèves |
| 10 h 15 à 11 h 15 | Période 3 |
| 11 h 15 à 12 h 40 | Dîner |
| 12h 30 à 12h 40 | Début de la surveillance |
| 12 h 40 à 13 h 40 | Période 4 |
| 13 h 40 à 14 h 00 | Récréation |
| 14h 00 à 14h 05 | Déplacement des élèves |
| 14 h 05 à 15 h 05 | Période 5 |
| 15 h 05 à 15 h 15 | Sortie et départ des autobus |

Du préscolaire :

| Heure | Horaire |
|-------------------|--|
| 7h 40 | Début de la surveillance |
| 7h45 | Entrée des élèves |
| 7h50 à 11h 10 | classe |
| 11 h 10 à 12 h 40 | Dîner |
| 12h 30 à 12h 40 | Début de la surveillance |
| 12 h 40 à 14h 02 | classe |
| | Service de garde ou retour à la maison |
| 15 h 05 à 15 h 15 | Sortie et départ des autobus |

Le service de garde est ouvert de 7h à 18h.